



ASSOCIATION des USAGERS de la PLAGE du HAVRE

84, rue Anatole France 76600 LE HAVRE

☎ 06 46 47 80 82

adresse mail : auph@orange.fr

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVREIR 2022
Salle François 1^{er} 175 Boulevard François 1er au HAVRE

ORDRE DU JOUR

1. 14 h 00 : Émargement de la liste des présents à jour de leur cotisation et vérification des pouvoirs
2. Mot de bienvenue du Président
3. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
4. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2020
5. Rapport moral de la saison 2020- Approbation
6. Rapport financier de la saison 2020- Approbation
7. Budget prévisionnel pour la saison 2022 Approbation
8. Proposition des activités 2022
9. Présentation des travaux réalisés et en cours
10. Questions diverses

Le président ouvre la séance...mots de bienvenue.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est avec un réel plaisir que nous pouvons enfin nous retrouver pour cette assemblée 2022. 2021 ayant été marquée avec regret par l'annulation de son Assemblée Générale. Du fait des obligations sanitaires dues à la Covid, ces rencontres sont un peu particulières, néanmoins, merci à vous d'être présents et toujours fidèles à l'A-G.

Dans la salle, comme d'ailleurs pour les membres de notre association des têtes sont nouvelles, d'autres ne sont plus là ? C'est le reflet d'une vie associative qui concorde également avec le recensement des propriétaires de cabanes de plage et des usagers, adhérents ou sympathisants.

Aussi, je me dois de vous présenter les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'association qui sont présents aujourd'hui à mes côtés :

Jacqueline BELLANGER notre trésorière secrétaire de séance, Thierry DUPAS Secrétaire, Pierre DELAHAYE chargé du projet plage, Dominique LEROY membre missionné mécénat et sponsors, et Patrick BRENIER, bizuth de la saison, nommé responsable de la commission sportive.

Je les remercie de leur présence et n'oublie pas d'associer à ces remerciements tous les autres membres et bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.

Des remerciements particuliers aux administrateurs qui réalisent les mises sous plis des courriers que vous avez reçus... Et aussi à ceux qui préparent la salle pour vous accueillir.

Merci au secrétaire Thierry DUPAS qui traite vos adhésions (près de 520 déjà reçues à mi-février).

C'est deux dernières saisons furent compliquées, alors nous, sommes heureux de vous retrouver et espérons pour tous une agréable saison 2022...

Pour l'heure, à ce rendez-vous annuel, nous évoquerons ces moments passés ensemble, les activités et animations que nous avons quand même pu réaliser, et nous verrons celles en préparation pour la saison 2022.

Encore une fois, je me fais donc le porte-parole de notre association pour vous souhaiter une « belle année 2022 » ! ainsi qu'à vos proches.

Comme en 2020 vous avez certainement remarqué la présence de M. Robert BOUBERT aquarelliste et « cabaniste ». Devant cette scène, il vous présente quelques-unes de ses œuvres. Vous pourrez échanger avec lui en fin de réunion.

Avant d'aborder officiellement le rapport moral 2021, je tiens à remercier la présence de certains représentants de Mairie, Florent SAINT-MARTIN Conseiller municipal, délégué auprès de Jean-Baptiste GASTINNE, chargé du littoral, Didier REGNAULT, gestionnaire de la plage. et également de Stéphanie BACOT responsable du GIP « Un été au Havre ». Ils prendront la parole et seront à l'écoute de vos remarques.

Monsieur CANDAS de la direction des Espaces Vert est présent dans la salle.

Matthieu OLLIVIER de l'agence MBB Assurances, antenne des assurances MMA qui couvre les risques incendie de vos cabanes est excusé.

Tous ensemble nous remémorerons les différents événements de la saison 2020 que vous avez peut-être lu dans un compte rendu paru en mars 2021. Nous ferons également un état des activités et animations réalisées durant la saison 2021, et un point précis sur des « propositions d'amélioration de notre cadre de vie à la plage ». Le tout au travers des différentes réalisations, des projets proposés et un aperçu des actions à mener pour la saison estivale 2022.

Un tour d'horizon sur ce qu'a été la saison 2021 s'impose... Mais avant retournons en 2020.

L'AUPH recensera 735 adhésions. Retenons alors ce qui s'est passé dans une saison estivale pleine de déconvenues :

- Un confinement le 17 mars dû au coronavirus retardant de 2 mois le montage des cabanes.
- La création d'une plage « dynamique » permettant enfin leur montage le 6 juin.

L'AUPH a continué à fonctionner, se réunissant dans deux conseils d'administration les 23 juin et 5 août, actant sur des points forts comme :

- La constitution d'un nouveau bureau.
- Une subvention accordée par la mairie pour l'exercice en cours.
- La programmation des activités et animations pour la saison estivale 2020.

(Les contraintes sanitaires du moment se faisant, seul le tournoi du 4 juillet et le petit déjeuner du dimanche 9 août ont été maintenus).

- Une édition n° 32 des « infos de la plage » s'est faite en juin.
- Une réorganisation de notre mode d'information a été créée, par une distribution de main à main ou déposée dans les cabanes.

Des attentes deviennent importantes en ce qui concerne notre « plan d'amélioration de vie à la plage ». Traitant des aménagements, de la sécurité et de la propreté, le 26 mars 2021 elles ont été portées à la connaissance des responsables de mairie dans notre compte-rendu de saison 2020.

Une saison qui aurait pu s'arrêter normalement le 10 octobre, malheureusement, un autre malheur viendra ternir la fin estivale de quelques « cabanistes ». Le 25 septembre, tôt le matin une mini tornade a détruit soixante-douze cabanes et touché quatre restaurants de la plage.

Malgré nos efforts et ceux de Monsieur le Maire, des recours possibles pour la reconnaissance de ce sinistre comme « catastrophe naturelle » n'ont pu aboutir. Pourtant des actions ont été menées... pour aboutir à une exonération complète faite aux sinistrés, sur le règlement du loyer d'emplacement de 2021. Une autre exonération de deux mois de loyer, a également été faite, pour tous les propriétaires, correspondant à la non jouissance de leur cabane pour cause de la Covid19.

L'AUPH elle aussi par solidarité aux sinistrés, les a exonérés de 15 €, correspondant à la contribution d'adhésion AUPH 2021. De plus un dédommagement par versement de 65 € a été versé aux adhérents propriétaires des cabanes sinistrées. Par la suite... et nous en reparlerons dans notre rapport moral 2021, un dossier monté conjointement par un cabinet d'experts, l'Assurance MMA et l'AUPH a fait qu'un remboursement exceptionnel du sinistre a été versé aux sinistrés.

Avant tout, malgré le fait que nous n'ayons pu nous réunir en assemblée générale nous allons détailler le déroulement heureux de cette dernière saison estivale 2021.

Le top étant donné par la mairie, rapidement la plage a retrouvé son animation coutumière. Le 8 mars s'est fait le montage des restaurants, pour une ouverture le 27 mars. Pendant ce temps les « cabanistes » impatients ont vu sur le site arriver leur résidence secondaire. Il y aura de nombreuses allées et venues par les transporteurs pour déposer les éléments de leur cabane, aux endroits déterminés par les gestionnaires de la plage.

Le montage s'est fait du 7 avril au 2 mai. Félicitation aux propriétaires, aux associations et aux sociétés de montage qui ont respecté au mieux la réglementation du montage des cabanes. Elles occupent avec les restaurants, tout l'espace plage dédié.

Tous espéraient bien, sans trop de contraintes sanitaires profiter de cette saison 2021 entièrement retrouvée,

Côté AUPH, Thierry DUPAS a recensé toutes les adhésions et nos organisations avec les gestionnaires de la plage ont retrouvé leur rythme de croisière.

Sur les 800 cabanes prévues sur le site durant la saison, 755 ont été recensées en adhésions à notre association, soit 20 de plus qu'en 2020. 623 de leurs propriétaires résident au HAVRE, 132 à l'extérieur dont 7 hors du département. N'oublions pas également une vingtaine de sympathisants sans cabanes, mais qui rejoignent notre association.

Enfin ce petit monde d'usagers, représentant environ 2 800 personnes ont fait vivre les différents villages de la plage du HAVRE. Une présence variable sur le site, au gré du temps et de leurs obligations familiales et professionnelles.

Les activités et animations programmées par l'AUPH sont réalisées. Toutes sauf la sortie « Hors les galets du HAVRE », préalablement envisagée sous la forme d'une sortie-croisière est abandonnée en raison de la situation sanitaire qui est là, latente et encore contraignante.

- Le samedi 3 juillet : première animation plage avec 32 participants formés en « doublettes », du tournoi de pétanque-plage. Remporté en finale 13/11 par Laurent et Philippe face à Jean-Claude et Christophe. En fin d'après-midi tous les participants et les spectateurs se sont retrouvés rangés 13 autour du pot de l'amitié, et recevoir coupes et lots en récompenses. Merci aux organisateurs et aux bénévoles pour la préparation des terrains et le bon déroulement des épreuves.

- Le dimanche 8 août était programmé notre « petit déjeuner à la plage » ouvert à tous ! il sera en fait ouvert à la pluie, inondant notre lieu de rencontre matinal, et donc remis au dimanche suivant. Alors le 15 août, après une minutieuse préparation par les bénévoles de l'association, le petit déjeuner est opérationnel dès 9h. Situé sur la pelouse près du restaurant « Les pieds dans l'eau », environ 400 personnes, promeneurs, joggeurs, touristes et usagers fidèles seront servis. Beau moment de rencontres sous le soleil où 200 petits déjeuners composés de tartines, confitures, gâteaux, café, thés, chocolats, jus de fruits ont été servis. Ambiance champêtre et musicale avec la présence des « Tourniquettes-sisters » et leur orgue de barbarie, elles ont invité les passants à des chants choraux qui ont résonné longtemps sur la plage.

Plus loin sur la promenade, Robert BOUBERT « cabaniste » et néanmoins artiste est venu avec quelques aquarelles ...

Merci à eux et merci encore aux bénévoles et aux membres de l'association, qui transformés en cafetier-serveurs pour l'occasion ont su animer cet espace maritime jusqu'à midi.

Chaleureux merci à Jamel du restaurant « Les pieds dans l'eau » pour la fourniture de l'électricité.

- Le samedi 4 septembre, alors que les jours commencent à se faire plus courts, le soleil est encore là présent pour accompagner 36 participants au second tournoi de pétanque-plage. Les mêmes organisateurs ont fait de celui-ci une belle réussite, marquée par la victoire de Lionel et Michel face à Alain et Genarro. Bonne ambiance de fin de soirée à la remise des coupes et des lots où tous les participants ont été récompensés. L'association a profité de ce moment convivial pour inviter ses adhérents au rituel cocktail de fin d'été.

J'en profite pour remercier également, la Mairie du Havre, le Département, Le Havre Seine Métropole, certains restaurateurs de la plage, quelques commerçants et sociétés du HAVRE, Cab'LH, BARBARAY, LH Custom ... et j'en oublie certainement ! Ils nous aident pour fournir une manne difficile à trouver que sont les lots pour récompenser les participants à nos activités.

Nos adhérents ont profité encore de leur résidence secondaire jusqu'au 9 octobre, date butée officielle pour qu'il n'y ait plus de cabane sur la plage. Il y a toujours des résistants qui rallongent leur temps d'occupation ? Mais attention ils prennent des risques par rapport aux tempêtes et grandes marées de fin saison.

Le « cabaniste » doit se rendre à l'évidence ! La saison est terminée, les cabanes doivent être stockées pour l'hiver et que tout l'espace plage puisse retrouver son aspect naturel. L'association ne désire pas que nos adhérents se quittent brutalement et comme chaque année, elle organise sa soirée de fin de saison. Celle-ci n'ayant pourtant pu avoir lieu en 2020 ! Raison de pandémie. Donc...

- Le samedi 13 novembre, 86 convives se sont retrouvés à partir de 19h30 au « Restaurant Les Régates » du HAVRE. Beau cadre, belles installations afin de passer une soirée agréable. Après l'apéritif des retrouvailles, avec Philippe et Natacha au « piano bar », tous reviennent à table pour un super dîner composé : d'un buffet d'entrées, d'un plat chaud servi à table et d'un buffet de desserts.

Vraiment c'est une très belle soirée dansante, animée par Richard et le groupe « Fantasy Animation ».

Merci à Natacha, Philippe et Steeve d'avoir offert à nos adhérents de merveilleux moments de chants et de danses jusqu'à 2h du matin. Contents et heureux ils se quittent en se donnant naturellement rendez-vous la saison prochaine.

Notons que par rapport au repas de 2019 il y avait 35 convives supplémentaires... Et environ 40 % de têtes nouvelles.

Par les retours qui me sont fait vous avez apprécié la saison 2021 à la plage du Havre. Pourtant aux vues des résultats toujours croissants en termes d'adhésions j'aimerais que les adhérents à l'AUPH participent plus nombreux à certaines animations et activités que nous proposons.

L'AUPH sait défendre vos intérêts, votre sécurité et permet avec les propositions que nous faisons à la Mairie du Havre, d'améliorer votre cadre de vie à la plage.

A ce sujet, avec Patrice GALLIEN vice-président nous avons tenté d'orienter nos propositions par un angle nouveau avec les responsables de mairie. Malheureusement, nos propositions dans les « Comités Plage » des 14 Juin, 11 juillet, et 4 décembre 2019, envoyé par courrier à Monsieur le Maire le 14 Aout 2019, n'ont pas eu les suites escomptées. Souhaitons que ces recueils d'idées et de suggestions, puissent convaincre les décideurs actuels de son intérêt.

Je rappelle que par son projet plage, l'AUPH ne travaille pas uniquement pour les « cabanistes » et pour la plage, mais aussi pour l'image tout entière de la ville du HAVRE.

Je termine là mon rapport moral 2021 et redonne la parole à Mme. BELLANGER pour acceptation de ce rapport moral, avant d'aborder les parties relatives à nos actions et propositions.

Le Président donne la parole à la secrétaire de séance :

La secrétaire demande l'approbation du rapport moral

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé.

La secrétaire remercie pour le quitus qui est donné au président.

La trésorière soumet son rapport financier 2021

CONTRÔLE DE LA TRESORERIE au 31 décembre 2021				
		RECETTES	DEPENSES	
CAISSE	12,11 €	12,11 €	12,11 €	0,00 €
CREDIT MUTUEL	11 512,93 €	181 098,70 €	183 527,02 €	9 084,61 €
Intérêts		184,02 €		
COMPTE LIVRET		41 743,91€	10 000,00	31 743,91 €

BUDGET 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

	€ RECETTES	DEPENSES	SOLDE
175 897,59 €			
COTISATIONS	21 015,00 €	0,00 €	21 015,00 €
TIMBRES	0,00 €	888,01 €	-888,01 €
FOURNITURES	0,00 €	1 520,52 €	-1 520,52 €
TELEPHONE	0,00 €	1 261,57 €	-1 261,57 €
ENTRETIEN	0,00 €	0,00 €	0,00 €
POTS - REPAS	3 906,00 €	7 420,82 €	-3 514,82 €
ACTIVITES	0,00 €	2 344,00 €	-2 344,00 €
EXCEPION,	0,00 €	596,48 €	-596,48 €
ASSURANCE	0,00 €	9 628,00 €	-9 628,00 €
ENTRETIN INFOR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DOTATION	*144 997,70 €	*144 840,87 €	156,83 €
FRAIS FINANCIERS	0,00 €	26,75 €	-26,75 €
DONS	1 180,00 €	0,00 €	1 180,00 €
VIREMENTS	10 000,00 €	15 000,00 €	-5 000,00 €
	181 098,70 €	183 527,02 €	-2428,32

* La trésorière explicite le remboursement du sinistre aux « cabansites »
Elle donne lecture des sommes engagées avant remboursement.

Détail des frais :

Premier envoi chèques de 65,00 €

Photocopies lettre et chèque			7,00 €	
Timbres	71	1,08 €	76,68 €	
Enveloppes			2,10 €	
				85,78 €

2ème envoi demande de RIB

Photocopies lettre demande RIB				
Photocopies RIB			13,50 €	
Enveloppes			2,10 €	
Timbres	71	1,08 €	76,68 €	
Déduction 65,00 déjà versés	71	65,00 €	4 615,00 €	
Frais de banque	71	3,50 €	248,50 €	
				4 955,78 €
Total				5 041,56 €

Reste à distribuer

Reste à distribuer	144 997,70 €	5 041,36 €		139 956,34 €
Montant des chèques	139 956,34 €	71		1 971,22 €

La trésorière soumet ses comptes et procède au vote

Non : 0

Abstention : 0

Les compte 2021 sont approuvé à l'unanimité

La trésorière remercie l'assemble pour le quitus qui lui est donné

La Trésorière présente ensuite le budget prévisionnel 2022

BUDGET PREVISIONNEL 2022			
RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	22 500	TIMBRES	1 300
SUBVENTIONS	1 500	FOURNITURES	1 000
Sommes budgétisée	10 000	TELEPHONE	800
		ENTRETIEN CABANE	300
		REPAS	3 600
		SORTIE	3 500
		ACTIVITES	1 500
		EXCEPTION	1 000
		ASSURANCE	10 000
		FRAIS FINANCIERS	100
		Dons	10 000
		Distributions documents	900
	34 000		34 000

La Trésorière demande aux adhérents s'ils cautionnent son budget prévisionnel 2022

Il est procédé au vote

Non : 0

Abstentions : 0

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité

La trésorière remercie les adhérents de leur confiance et du quitus qui lui a été donné

Le Président reprend la parole et présente les objectifs pour 2022

La préparation estivale de 2022 prend en compte les résultats des saisons 2019-2020 et 2021. Je vous propose de les évoquer maintenant. Soulevés et actés dans nos derniers conseils d'administration, des événements majeurs ont eu lieu durant la saison 2021...

- Don d'un moyen de baignade pour les handicapés. Budgété en 2020 un « Tiralo » offert par l'association a été remis officiellement aux Bains-Maritimes le 18 Août 2021 en présence de Florent SAINT-MARTIN Conseiller municipal, délégué auprès de Jean-Baptiste GASTINNE, chargé du littoral, de Florence THIBAUDEAU-RAINOT adjointe au maire, chargée des affaires sociales et de la solidarité, et des responsables du handicapé à la mairie du HAVRE.

- D'autres opérations similaires sont en cours pour les deux saisons à venir... à la fois vers les enfants en difficultés de l'association « Les nids », et de nouveau par des moyens offerts pour les personnes en situation de handicap.

- Aboutissement du dossier des cabanes sinistrées lors de la tornade du 25 septembre 2020. Après de longues négociations autour d'un dossier fourni par l'AUPH et un rapport complet d'expertise, la compagnie d'assurances MMA (MBB Assurances au HAVRE), représentée par M. Matthieu OLLIVIER, a décidé d'accorder une somme en faveur de notre association. Un geste exceptionnel, puisqu'il n'y avait eu ni incendie, ni catastrophe naturelle révélée ! L'AUPH a donc pu répartir cette somme aux adhérents sinistrés.

- Pour ce qui est du « Plan d'amélioration de vie à la plage », des avancées ont été réalisées, souvent pas aussi rapidement que le souhaiteraient nos adhérents... A ce sujet j'aimerais remercier le travail de Didier REGNAULT et de Stéphane BARBA-LOPEZ qui se battent également avec nous pour atteindre des objectifs communs.

Ci-après, voyons l'état de ce qui apparait essentiellement attendu de la part des usagers...

- Les aménagements autour des points d'eau ont été trop longs et terminés qu'en milieu de saison 2021.

- La réfection pour la sécurité des cabanes sur l'Epi 6 ne peut être que provisoire, le résultat semble peu efficace et oblige à intervenir souvent sur la plateforme de galets.

- Toujours rafistolé le revêtement de la promenade DUROMEA ne tient pas ! Pourquoi ne pas établir un plan d'investissement sur 3 ans pour limiter les coûts et de le refaire en trois tronçons, mais de manière durable ?

- La continuité du chemin handicapé tronçon sud au bas de la promenade, vers le poste de secours n°2 n'est toujours réalisée ! Une promesse annuelle jamais tenue !

- Au sujet de la propreté, une amélioration notoire à été faite depuis deux saisons, avec l'implantation des poubelles de tris plus appropriées et le renouvellement plus fréquent de leur ramassage. L'apparition des poubelles dite « intelligentes » semblerait être une bonne solution à poursuivre ?

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens, ATTENTION !!!!!!!!! si la politique de la mairie est d'accroître constamment le nombre d'emplacements ? des moyens doivent suivre et les nouveaux lieux bien choisis...

Des améliorations sont toujours nécessaires pour trois domaines :

- la sécurité,
- la propreté,
- l'aménagement

J'ai demandé à Pierre BENARD et à Pierre DELAHAYE de les développer et d'apporter quelques solutions qu'ils vont vous présenter.

Le Président donne la parole à Pierre BENARD...

« A M. REGNAULT...

Il serait souhaitable que la présence de trois agents supplémentaires (un agent au skate, un aux bains maritimes et un autre au Ponant.) lors du montage et démontage des structures (restaurants et cabanes de plage) surtout pour les particuliers afin de faire respecter le sens de circulation.

« Aux responsables de la sécurité...

La présence policière à la plage est inexistante. (Nous les voyons deux voire trois fois par mois, et encore) !.. Un après-midi de juillet quatre policiers pour verbaliser les voitures garées hors case ? Oui d'accord avec vous, c'est interdit...Est-ce dangereux ? Non.

Par contre, les vélos, les trottinettes électriques sur la promenade André DUROMEA, voir même sur les pelouses, ça c'est un danger ! Le jour ou un enfant se fait renverser, le policier présent se fera lyncher par les parents... Et comme d'habitude, à partir de ce jour vous prendrez des mesures, mais malheureusement il sera trop tard.

J'ai déjà eu l'occasion d'en rendre compte à Marie Laure DRONE.

Réponse : "je prends note".

Résultat : RIEN.

Avec vous Mr SAINT MARTIN, la réponse sera-t-elle la même ? "je prends note"... avec un même résultat : RIEN !

Les chiens en liberté sur les pelouses : RIEN...

Le Boulevard ALBERT 1^{er} fait partie de la plage je pense ? la vitesse des véhicules n'est pas respectée et je ne parle pas des motos. RIEN.

Pour en revenir à la police, voulant rester honnête jusqu'au bout, on les voit tôt le matin entre 7 h et 8 h, soit en voiture ou à moto. On les voit également l'hiver, mais, il n'y a plus personne à la plage ?

Ce que je dis n'est pas exagéré. J'ai une cabane, je joue aux boules à la plage toute l'année (bien sur quand le temps le permet), et de plus, j'ai la chance d'habiter en face, au-dessus de Dominos Pizza.

« A M. GASTINNE...

Pour un autre point : l'été dernier M. GASTINNE a adressé une lettre à tous les propriétaires de cabanes en leur demandant de tenir propre la plage...

J'invite M. GASTINNE à venir à la plage, pas à 10h le matin mais à 6h 00 avant le passage des employés municipaux pour constater que les cartons de pizzas, les bouteilles de bière ou de vin sur les planchers de cabanes n'appartiennent pas aux « cabanistes ». Chaque propriétaire dispose de sacs poubelles, et repart le soir avec ses déchets.

Le Président reprend la parole...

Pour revenir à la recrudescence du nombre de cabanes, à laquelle je ne suis pas personnellement partisan...Revenir à des images de la plage des années 70 et 80 avec 2 000 à 2 200 cabanes, ne serait pas digne d'une plage dite de station balnéaire, dans une ville classée au patrimoine de l'UNESCO.

Je regrette que ces décisions importantes pour notre association et ses adhérents ne soient plus débattues dans les « comités plage » où l'AUPH pouvait être représentée comme ce fut le cas en 2019. Je comprends que les « cabanes de plage » qui font partie du patrimoine de la ville du HAVRE soient source d'entrées financières pour la municipalité, mais elles ne doivent pas devenir un luxe inabordable pour les usagers « cabanistes » ! Aussi, personne n'a donc été surpris de voir à l'entrée, une pétition demandant le gel des coûts du loyer d'emplacement des cabanes. Celle-ci sera poursuivie durant la saison estivale auprès des « cabanistes » sur leur lieu de villégiature et envoyée à Monsieur le Maire pour une prise en compte.

Le Président donne la parole à Pierre DELAHAYE...Pour soumettre d'autres propositions...

1- Étudier le projet de renflouement de la contre allée (plus de dénivelé) du parking jusqu'au Ponant.

Le but étant de réserver la contre allée en piste accueillant vélos, patinettes, rollers, personnes à mobilité réduite. Tous ce qui roulent sera réservé à cette allée, donc plus de vélos sur le trottoir !

2 - Toutes les allées partant du parking voitures et donnant accès à la plage coupe la voie cyclable. A la sortie de chaque allée, il faut tailler les arbustes pour éviter les angles morts et permettre ainsi meilleure visibilité entre piétons traversant et emprunteurs de la piste cyclable.

3 - Bien définir un chemin pour les vélos du Ponant au panneau Sainte-Adresse sous la petite rade ! Un Asphalte de couleur différente pour marquer le chemin cyclable sur le trottoir serait plus visible !

4 - Mieux indiquer au sol toutes les traversées piétons (marquage type passage protégé) du parking aux Ponant y compris sur la contre allée.

Une autre attente à laquelle l'AUPH ne pouvait pas répondre officiellement aux « cabanistes » ? est... OUI ou NON, les couleurs sur leur cabane sont-elles reconduites ? Je ne veux pas cacher l'information, c'est pourquoi j'ai demandé à la directrice du GIP « Un été au Havre », Stéphanie BACOT de venir nous éclairer sur le sujet...

...Pour l'occasion, je donne la parole à Stéphanie BACOT responsable du GIP un été au Havre.

Elle informe l'assemblée qu'effectivement le contrat des cabanes colorées ne sera pas renouvelé et qu'un courrier explicatif de Monsieur le Maire du HAVRE informera tous les propriétaires de cabanes.

Le président reprend la parole.

Nous allons reprendre le fil conducteur de l'ordre du jour, et aborder maintenant nos perspectives de saison 2022.

Prévisionnel des activités et animations :

- Pour juin, la sortie « Hors des galets du Havre » est en cours de réflexion.
- Le samedi 4 juillet = le premier tournoi de pétanque. Réservé aux adhérents.
- Le dimanche 7 août = le petit déjeuner de la plage. Ouvert à tous.
- Le samedi 3 septembre = le second tournoi de pétanque suivi le soir du cocktail des adhérents.
- Fin octobre, début novembre = la soirée AUPH de fin de saison (à confirmer).

Toutes les infos relatives à ces événements seront détaillées dans le bulletin n°34 des « Infos de la plage 2022 » qui paraîtra en juin. Il sera envoyé par « courriel » et affiché sur la cabane de l'association qui, cette saison est à l'emplacement 13/0. Mais aussi en lecture sur notre site www.laplageduhavre.fr et remis aux Bains-Maritimes pour une distribution aux cabanes.

Pour la sortie en juin, en cours de réflexion actuellement, comme pour la soirée de fin de saison, après confirmation des dates retenues, les mêmes dispositions seront prises afin de vous informer.

Comme suite aux rencontres avec les « gestionnaires de la plage », un calendrier événementiel et d'informations est également avancé et je profite de la présence de Didier REGNAULT pour qu'il en précise les dates :

- Règlement de l'emplacement des cabanes, avant le 28 février 2022.
- Montage des structures plage = tout début mars 2022.
- Montage des restaurants = mi-mars 2022.
- Ouverture des commerces = le 22 Mars 2022.
- Nivellement avant mise en place des cabanes et pente douce de la grève = les premières semaines de mars.
- Arrivage des cabanes = à partir du début avril pour les sociétés (AHAPS, BARBARAY & CAB LH).
- Montage des cabanes = du mercredi 6 avril au dimanche 1er mai (uniquement le matin de 6h à 11h maxi).

SVP ! Il est important de respecter la vitesse de circulation de 10 km/h et limiter le temps d'arrêt au déchargement. Le sens de circulation sur la promenade étant toujours du Ponant vers digue Nord !

806 cabanes sont prévues à être implantées cette année (résultat d'un glissement des rangées 13 à 18 vers la mer).

Remarques du président :

Sur ces 806 cabanes, je ne doute pas que beaucoup de propriétaires rejoindront notre association !

Adhérer c'est simple et pas cher ! Nos coûts eux étant gelés depuis 2017... 30 € avec assurance incendie comprise et 15 € pour les usagers sans cabane ou avec cabane et assurance individuelle.

Merci de renseigner intégralement votre bulletin d'adhésion et nous le renvoyer avec une enveloppe timbrée à votre adresse. Nous vous retournerons ainsi par la poste un reçu « PAYE », le second reçu étant remis par nos soins aux gestionnaires de la plage, pour contrôle.

Le président propose un échange de Questions-Réponses et remarques entre adhérents présent à l'assemblée et les responsables ici présents... Et celles par écrits des personnes excusées.

1-Sur l'Hygiène et la propreté :

- Comment régler le problème des mauvaises herbes entre les cabanes et sur les grands espaces en galets ?
- Poubelles intelligentes et fréquence de ramassages sur les autres, qu'en est-t-on ?
- Les toilettes sont souvent bouchées voire inondées, ne fonctionnant pas...Elle sont fermées ? (Surtout celles desservant les Epis 4,5 et 6).
- Les abords des douches...les anciennes surtout, sont sales et l'eau ne 'écoule pas. Ou bien leur mauvais état fait qu'il n'y a pas de pression ?
- Le problème des chiens à la plage reste récurant ! malgré les interdictions, déjà tôt le matin les déjections sont source de pollutions sur les aires jeux, les pelouses voire même jusqu'à la mer ! Une « brigade plage propre » pourrait être créée et verbaliser ?

2-Sur la Sécurité et les aménagements :

- La présence des vélos, trottinettes, électriques ou pas sur la promenade *André DUROMEA*, est hyper dangereuse ! A quand une présence policière plus fréquente et des verbalisations aux personnes entravant les règlementations et les interdictions ?
- Les accès à la mer sont dangereux, les pentes de galets sont trop difficiles... En plus des nivellements effectués une à deux fois la saison, descentes douces de type mise à l'eau devraient être multipliées en bout de tous les accès chemins bois vers la mer ?
- Les traversées piétons : boulevard, contre-allée, parking, pistes cyclables, promenade doivent-être impérativement mieux signalées au sol et par panneaux. Et les escaliers bois, même ceux desservant les restaurants, mieux sécurisés par des bords de marches anti-dérapants et leurs rampes mieux rigidifiées.
- Du boulevard à la mer revoir dans son ensemble la signalétique de règlement et d'interdiction.
- Que comptent faire les responsables de la plage sur la formation des ornières dû aux passages des engins déposant et retirant les éléments de cabanes ? Ceux-ci nuisent à la stabilisation des cabanes au montage et restent longtemps dangereuses à l'accès à la mer.

Le président donne la parole aux responsables de Mairie :

Didier REGNAULT et Florent SAINT-MARTIN donnent quelques réponses et informations.

En terme écologique :

- La Mairie s'oriente vers un projet sans plastique à la plage.
- Des compacteurs de bouteilles plastique sont en projet.
- Les poubelles de tris, déjà intégrées sur le site ainsi que l'essai en saison dernière des poubelles « intelligentes », donnent de bons résultats... 1/3 de déchets en moins sur la plage.
- D'autres poubelles « intelligentes » sont prévues pour la saison 2022.
- Au sujet du désherbage, les produits chimiques étant interdits, d'autres moyens seront essayés !...
- Des entourages de fontaines et la mise en place de nouvelles douches sont envisagés...
- Comme chaque saison

Pour la sécurité :

- Comme chaque saison 60 à 80 poutres et planches abimées seront changées et refixées.
- Les bords antidérapants seront étendus aux marches d'accès des restaurants.
- Electroniquement, il faudra surveiller que les trottinettes électriques passent en réduction de vitesse à l'approche du secteur plage et totalement interdit là où la signalisation l'indique.
- Ces interdictions sur le domaine plage sera renforcée et mieux indiquées ainsi que les traversées piétons aux différents points de circulation...
- La mairie attend les résultats des tests des radars sonneurs effectués sur le boulevard ?

Sur les aménagements :

- Pour les ornières sur les galets les gestionnaires de la plage revois la règlementation avec les prestataires.
- La continuité du chemin d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite et les poussettes au pied de la promenade sera enfin terminée pour le début de saison 2022.
- Sous la pression du secteur handicap... des accès doux de descentes vers la sont prévus en bout des chemins bois, au niveau des aires d'activités sportives.
- Ces chemins seront réparés et certains se termineront en terrasses pour un point de vue vers la mer pour les Personnes à Mobilité Réduite. Prévu juin 2022

- La réfection du revêtement de la promenade DUROMEA d'un budget trop élevé sera réétudié pour une réalisation par tranches.
- La réfection du drainage des douches est prévue en 2023
- Le remplacement des sanitaires à proximité des épis est prévu en 2023
- Le renforcement de l'Epi 8 est prévu !...

Pour conclure hors assemblée La Direction des Espaces Verts, le secteur Plage et l'AUPH se rencontreront régulièrement sur le terrain pour suivre les différents avancements et alimenter ensemble notre « Plan d'amélioration de vie à la plage du HAVRE » ...

Le président s'adresse à l'assemblée.

Merci pour cet échange !...

Mais avant de vous libérer, je voudrais vous remercier encore chaleureusement pour votre fidélité.

Merci aux intervenants et invités de ce soir.

Merci à notre exposant aquarelliste.

Merci à M. Florent SAINT-MARTIN conseiller municipal, délégué auprès de Jean-Baptiste GASTINNE, chargé du littoral...

Nous comptons évidemment sur lui, pour remonter aux autorités compétentes toutes nos remarques et suggestions.

Merci à Didier REGNAULT, gestionnaire du secteur plage et à son équipe pour le travail effectué tout au long des saisons.

Il pourra également remercier, les services municipaux de la plage, les CRS et les agents SNSM pour leur efficacité.

Je dois le dire...

C'est avec le concours de tous et les rapports que nous entretenons avec la mairie du HAVRE, les gestionnaires de la plage, le GIP un été au Havre, l'Office de Tourisme, nos partenaires et nos voisins restaurateurs, que nous préserverons cet énorme patrimoine havrais que représentent la plage et ses cabanes.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments à la plage avec un BEL ETE AU HAVRE !

Très belle saison 2022 !

VIVE LA PLAGE !
ET VIVE SES USAGERS FIDELES !

Le Président

Jacky DELAMARE